

Policy Brief

Réduction de la dépendance aux intrants chimiques

Fév. 2023

Pour la promotion d'alternatives agroécologiques au Sénégal

Au Sénégal, de nombreux producteur.trice.s ont recours aux engrais minéraux et pesticides de synthèse pour augmenter leurs rendements. Ces produits relativement coûteux restent accessibles à la plupart des producteur.trice.s du fait de l'omniprésence des points de vente qui ont fleuri depuis les années 90 avec la libéralisation du marché des intrants, d'une part, et la continuité des subventions depuis l'indépendance, d'autre part. S'ils apportent des avantages indéniables à court terme, ils enferment les producteur.trice.s dans un modèle technico-économique peu performant et peu résilient.

L'utilisation systématique d'engrais minéraux sans apport de matières organiques contribue à moyen terme à l'appauvrissement des sols, tandis que l'utilisation régulière des pesticides engendre une résistance des ravageurs.

Les producteur.trice.s sont alors obligé.e.s d'accroître les doses de fertilisants et d'insecticides pour garder les mêmes rendements sur leurs sols dévitalisés et faire face à la pression parasitaire croissante.

L'agriculture sénégalaise consomme annuellement près de 600 tonnes de pesticides solides et 1,3 millions de litres de pesticides liquides pour une valeur dépassant les 11 milliards de FCFA. Or, certains des pesticides utilisés au Sénégal sont classifiés très dangereux par l'OMS et la FAO du fait de leur niveau de toxicité majeur pour la santé : lésions irréversibles du cerveau, du système nerveux, troubles de la fonction rénale, de la reproduction, cancers, etc.

Les engrais et pesticides chimiques représentent un risque majeur pour la santé humaine, animale et pour l'environnement (pollution des eaux, des sols et de l'air).

Il est donc primordial de réduire la dépendance de l'agriculture sénégalaise aux intrants chimiques et de privilégier des pratiques agroécologiques alternatives telles que la fertilisation organique et la protection intégrée des cultures.



La Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES)

est un réseau qui regroupe des organisations de producteur.trice.s, consommateur.trice.s, des ONG, des institutions de recherche et de formation, des élus locaux et des entreprises.

Du 7 février au 15 mars 2022, la DyTAES a consulté des milliers de personnes dans 14 localités réparties dans les 6 zones éco-géographiques du Sénégal.

Cette note synthétise les recommandations qu'ils ont formulées à l'endroit de l'État et des collectivités territoriales pour réduire la dépendance des paysans aux intrants chimiques.

www.dytaes.sn

dytaes2020@gmail.com

Tel : +221 33 889 34 39

Problématiques des engrais et pesticides

Loin d'être maîtrisée, l'utilisation systématique des produits chimiques augmente considérablement les coûts de production et dépasse souvent les moyens des agriculteurs. De nombreuses formulations ou combinaisons de molécules sont actuellement sur le marché, au péril de la santé des populations et de l'environnement.

Un usage inapproprié des pesticides et une méconnaissance des alternatives

La plupart des producteurs utilisent les pesticides sans connaissance des risques, ni accès aux recommandations d'usage: ils les appliquent sans protections, à fréquences excessives, à des dates, doses et formulations inappropriées. Seule une minorité de producteurs connaissent et utilisent des biopesticides.

Des capacités de contrôle limitées au niveau de l'État

Le contrôle effectué par l'État sur la commercialisation des pesticides est insuffisant, en regard de l'ampleur des ventes de pesticides non homologués et/ou contrefaits. Les agents, en nombre insuffisant, n'ont pas les moyens de contrôler l'ensemble du territoire.

Conformément aux textes réglementaires, le Sénégal est en train d'éliminer progressivement les pesticides très dangereux interdits par la communauté internationale et sous-régionale. Cependant, **jusqu'à présent, près de la moitié des pesticides utilisés dans le pays ne sont pas homologués** par le Comité Sahélien des Pesticides qui est chargé de la réglementation ouest africaine.

Des impacts sur la santé humaine, animale et sur l'environnement

Selon la FAO, des milliers de personnes contractent chaque année des maladies causées par une exposition aux pesticides. On peut notamment citer les cancers ainsi que les troubles neurologiques et de la reproduction. Des cas d'intoxication liés aux pesticides ont été recensés au Sénégal. Une étude a par ailleurs démontré qu'au Sénégal, la teneur en résidus de pesticides dans les produits agricoles était supérieure aux normes de la FAO/OMS et de l'Union Européenne.

Cette contamination expose tout autant la population, *via* sa consommation quotidienne de fruits et légumes, que la faune et la flore.

L'usage systématique des pesticides induit des phénomènes de résistances chez les bioagresseurs et une perte importante de biodiversité auxiliaire. Cette situation oblige les producteurs à traiter toujours plus. Le rejet des eaux de drainage chargées de nitrates, phosphates et résidus de pesticides affecte également la qualité des eaux.

L'élevage consomme également des produits vétérinaires toxiques mettent en danger les consommateurs. L'utilisation non raisonnée des antimicrobiens participe au développement de l'antibiorésistance, considérée aujourd'hui par l'OMS comme l'une des plus graves menaces pesant sur la santé mondiale et la sécurité alimentaire.

Des engrais organiques subventionnés qui bénéficient à une minorité de producteurs

Malgré la hausse récente du prix des engrais de synthèse, celui des engrais organiques demeure plus élevé, ce en dépit de la subvention accordée par l'État depuis 2021. 85% des producteurs n'ont pas encore pu bénéficier de cette subvention du fait : de l'absence d'information, des quantités limitées et du faible niveau de couverture (seule la moitié des régions a reçu des engrais solides). **En 2021, la subvention des engrais organiques n'a représenté que 2,17% des quantités d'engrais subventionnés**, soit 3400 t d'engrais solides et 67 750 l d'engrais liquide.

Un système qui maintient la dépendance aux pesticides et engrais chimiques

Quand bien même les producteurs seraient conscients des risques sanitaires et environnementaux, ils se trouvent enfermés dans un système du « *tout chimique* » (subventions, recherche, encadrement,...). D'autant que le marché local valorise principalement la qualité visuelle des produits et aucune valeur ajoutée n'est accordée à leur qualité sanitaire ou environnementale.

Solution : Réduire l'usage des intrants chimiques et promouvoir les alternatives agroécologiques



Au vu des enjeux économiques, sanitaires et environnementaux, augmenter la productivité agricole tout en réduisant l'utilisation des engrais et pesticides de synthèse constitue un des enjeux majeurs pour la sécurité alimentaire du Sénégal.

En favorisant la diversité végétale et animale, et en stimulant les synergies entre différentes plantes et espèces, les systèmes de production agroécologique ont la capacité de maximiser la résilience des agroécosystèmes, tout en préservant les ressources naturelles du milieu, la santé des populations et en atténuant les effets du changement climatique.

L'agroécologie regroupe l'ensemble des pratiques agricoles, issues des savoirs endogènes et scientifiques, fondées sur une utilisation optimale des ressources naturelles pour réduire au minimum, voire supprimer le recours aux intrants de synthèse et accroître la résilience, la santé et l'autonomie des exploitations (*voir pratiques de restauration de la fertilité des sols dans la note dédiée*).

Pour lutter contre les maladies et ravageurs des cultures, l'agroécologie priorise les méthodes préventives qui optimisent les interactions entre communautés animales et végétales au sein de l'agroécosystème. Il s'agit non plus de traiter les symptômes - cela relève du dernier recours -, mais plutôt d'amplifier les processus écologiques qui freinent le développement des bioagresseurs, à savoir :

- cultiver des plantes saines et assurer une bonne santé des sols via le choix de semences et variétés adaptées, des rotations et associations de cultures, etc.
- recourir à la lutte biologique par conservation : réduire les populations des bioagresseurs grâce à des auxiliaires, des plantes pièges ou la technique du push-pull, etc.
- recourir à des mesures curatives, si nécessaires et après évaluation des risques, via des biopesticides, des techniques culturales et la promotion de préparations naturelles.

« Nous avons vu des pratiques agroécologiques améliorer la fertilité des sols dégradés, auparavant, par la sécheresse et l'utilisation de produits chimiques. Nous avons vu les revenus des producteurs augmenter grâce à la diversification des cultures et la mise en place de nouveaux circuits de distribution. Nous avons vu des savoirs locaux s'enrichir des sciences modernes pour développer des techniques inspirées du vivant et capables de diminuer les impacts du changement climatique. Et nous avons vu tous ces résultats décuplés lorsqu'ils sont soutenus par un cadre politique favorable, qui place la protection des ressources naturelles, des droits coutumiers fonciers et des exploitations familiales au cœur de son action. »

Dr. Papa Abdoulaye Seck, Ambassadeur du Sénégal en Italie, Représentant permanent auprès de la FAO, ancien Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural du Sénégal

Le défi de mise à l'échelle des innovations performantes et de l'appropriation des pratiques agroécologiques est au centre des préoccupations de tous. Ce défi nécessite le soutien majeur et sans ambiguïté des politiques publiques.

Recommandations

Les producteur.trice.s et éleveur.se.s consultés par la DyTAES recommandent au gouvernement :

- l'élimination urgente de l'usage des pesticides très dangereux et l'élimination progressive des autres pesticides au profit de la protection agroécologique des cultures ;
- l'usage raisonné et maîtrisé des produits vétérinaires.

Réglementations et applications

- Renforcer la réglementation nationale sur les pesticides et son application pour éliminer les matières actives non homologuées en conformité avec les conventions internationales ;
- Former les vendeur.se.s de pesticides/médicaments vétérinaires sur la reconnaissance des produits frauduleux (non homologués et reconditionnés) et leurs dangers ;
- Vérifier la composition et la qualité des engrais organiques subventionnés avant distribution.

Sensibilisation et promotion de pratiques agroécologiques

- Sensibiliser les populations, en particulier les producteur.trice.s sur les dangers des intrants chimiques pour la santé et l'environnement et sur les pratiques agroécologiques (PAE) ;
- Favoriser l'intégration agro-sylvo-pastorale par la promotion des associations céréales-légumineuses, la Régénération Naturelle Assistée, les variétés à double usage (sorgho, niébé, mil), les biodigesteurs ménagers et le soutien à l'embouche bovine.

Renforcement continu de capacités

- Augmenter le nombre de conseiller.e.s agricoles, les doter de moyens suffisants et renforcer leurs compétences sur les PAE ;
- Former les producteur.trice.s, ouvrier.e.s agricoles et relais sur l'identification des maladies/ ravageurs, le choix et l'utilisation des traitements adaptés, les PAE ;
- Développer des modules de formations et d'installation des jeunes en agroécologie dans les centres de formation sur tout le territoire ;
- Insérer des formations environnementales dans les cursus scolaires et former les élèves sur la valorisation des déchets en compost.

Mesures incitatives pour l'adoption des alternatives agroécologiques

- Faciliter l'accès des exploitations familiales aux intrants organiques homologués dans l'ensemble du pays en augmentant la subvention et en améliorant leur distribution à travers l'implication des membres de la DyTAES/DyTAEL (OP, mairies, ...) dans les commissions de distribution ;
- Soutenir la mise en place d'unités de fabrication d'intrants biologiques et de compostage dans chaque commune ;
- Augmenter la subvention des semences de niébé fourrager et introduire les semences/boutures de cultures fourragères comme le maralfalfa dans la subvention ;
- Soutenir les artisan.e.s locaux dans la production de matériel agricole adapté à l'agroécologie.

Recherche-développement et partage de connaissances

- Prioriser l'agroécologie dans les programmes de recherche, de formation et de conseil pour développer des pratiques innovantes de fertilisation organique et de lutte biologique ;
- Soutenir des recherches participatives et démonstratives dans des champs écoles sur l'efficacité et l'utilisation des intrants organiques et autres PAE ;
- Produire et diffuser des fiches techniques et des vidéos en langues locales sur les PAE pour les différentes cultures.

Sources

- DyTAES, 2022, *Rapport de restitution de la Caravane*.
- DyTAES, 2020, *Contribution aux politiques nationales pour une transition agroécologique au Sénégal, Dakar*.
- Idea Consult International, août 2021, *Plan cadre de gestion des pestes, Etude de faisabilité de l'agropole centre au Sénégal*.
- ISRA Bame, 2022, *Engrais organiques subventionnés, Fonctionnement du circuit de distribution et perception des bénéficiaires*.
- AVSF, 2021, *Etude sur les pesticides dans le département de Vélingara*.

